**Outils PREMMs**

**PRomotion et Evaluation de**

**l’hygiène des Mains en**

**établissement Médico-social**



Sommaire

[Chapitre 1 : Moyen mis à disposition 2](#_Toc115188468)

[Chapitre 2 : Organisation / Expertise / Culture 3](#_Toc115188469)

[Chapitre 3 : Actions de formation et de promotion 5](#_Toc115188470)

[Chapitre 4 : Actions pour améliorer l’utilisation / la communication d’informations au personnel 6](#_Toc115188471)

L’outil PREMMS, de PRomotion et Évaluation de l’hygiène des Mains en établissement Médico-social, a pour **objectifs** de :

– Sensibiliser les acteurs du secteur médico-social à l’importance de l’hygiène des mains,

– Aider à l’élaboration d’un plan d’action,

– Promouvoir l’utilisation des PHA.

**Mise en œuvre** :

* Qui ? Il s’agit d’une approche pluridisciplinaire intégrant en autres direction, Idec, Med co, qualiticien. Un porteur de projet devra être désigné au sein de la structure.
* Quand ? En dehors de toute situation aiguë (ex. : épidémie)
* Comment ? Abord des points de la grille d’évaluation lors de 3 réunions réparties temps de travail et de restitution
	1. **Évaluer** à l’aide de l’outil les éléments existant au sein de l’établissement favorisant les pratiques d’hygiène des mains
	2. **Identifier** les changements nécessaires pour soutenir la mise en œuvre d’une juste utilisation des PHA
	3. **Préparer un plan** d’action pour la promotion de l’hygiène des mains en lien avec les instances (direction, conseil de vie sociale….)

# Chapitre 1 : Moyen mis à disposition

Date de réalisation de l’évaluation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Participants : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Items** | **Réponses** | **Commentaires** |
| 1 | Un Produit Hydro Alcoolique (PHA) est-il **disponible** dans votre établissement ?  | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 2 | Les PHA sont disponibles dans l’ensemble de l’établissement à des **endroits** stratégiques (entrée, salle à manger, couloir, hall d’accueil, salles de soins, vestiaire, lingerie, locaux utilitaires sales, chariot de soins, de nursing, de bionettoyage, local de stockage des déchets…) | [ ]  Oui, à tous les endroits stratégiques.[ ]  Oui, partiellement installés aux endroits stratégiques.[ ]  Non, les PHA ne sont pas installés aux endroits stratégiques. |  |
| 3 | Les PHA sont disponibles dans différents **modèles** (flacons à poser, distributeurs muraux, flacons de poche) | [ ]  Oui, les PHA sont disponibles en plusieurs modèles différents, dont un modèle de poche.[ ]  Oui, les PHA sont disponibles en plusieurs modèles sans modèles de poche.[ ]  Non / Je ne sais pas |  |
| 4 | Une organisation est définie pour **vérifier en continu** les distributeurs et les approvisionner si besoin (la fréquence est définie, une personne/une catégorie de personnel est particulièrement en charge de cette tâche, ou les stocks sont en accès libre 24/24h). | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 5 | Il est **efficace** contre les virus (la norme EN 14476 est revendiquée par le produit) | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 6 | Lors du renouvellement du produit, le **choix est guidé** par des essais de tolérance et l’avis des professionnels est requis.  | [ ]  Oui, j’ai plusieurs choix possibles, je peux en changer s’il ne convient pas.[ ]  Non, mais j’ai la possibilité d’effectuer des tests et de choisir un produit.[ ]  Non, car nous n’avons pas le choix du produit que l’on commande. |  |

**Glossaire des outils/documents disponibles par item :**

Item n°2 : La disponibilité d’un produit hydroalcoolique sur le lieu de soins est considéré comme un prérequis essentiel qui doit être mis en œuvre avant tout autres actions de promotion, OMS 2010 : <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70469/WHO_IER_PSP_2009.07_fre.pdf;jsessionid=4812B9FDE35284145FB41DC9880042D0?sequence=1>

**Glossaire des outils/documents disponibles par item :**

Item n°2 : [Résumé des Recommandations de l’OMS pour l’Hygiène des Mains au cours des Soins](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70469/WHO_IER_PSP_2009.07_fre.pdf;jsessionid=4812B9FDE35284145FB41DC9880042D0?sequence=1)

 [Diagnostic des freins à l’hygiène des mains et à l’utilisation des PHA](https://www.cpias-ile-de-france.fr/docprocom/hdm/Rapport-experimentation-frein.pdf)

# Chapitre 2 : Organisation / Expertise / Culture

Date de réalisation de l’évaluation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Participants : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Items** | **Réponses** | **Commentaires** |
| 7 | Votre établissement peut-il faire appel à des professionnels possédant une compétence en prévention des infections associées aux soins ?  | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 8 | Si oui, précisez le type d’expertise à laquelle vous avez accès. | [ ]  Vous êtes rattaché à un hôpital et vous disposez de l’expertise de l’équipe d’hygiène hospitalière (EOHH).[ ]  Une équipe d’hygiène hospitalière (EOHH) intervient régulièrement au sein de votre établissement par convention.[ ]  Une équipe mobile d’hygiène de territoire (EMH) ou un réseau territorial en hygiène (RTH) intervient régulièrement par convention au sein de votre établissement. \**\*l’appel ponctuel au CPias de votre région ne doit pas être considéré comme une EMH.* [ ]  Vous avez accès à un consultant externe en hygiène hospitalière et prévention des IAS (ex. : société privée de conseil) qui intervient à la demande. \*\* *ne pas considérer les interventions des fournisseurs/commerciaux comme des consultants externes.* [ ]  Vous disposez d’une expertise centralisée au sein de votre groupe/votre association qui peut être sollicitée sur le sujet de la prévention des IAS. |  |
| 9 | Votre établissement a-t-il identifié une ou des personnes en charge de la prévention des infections associées aux soins (ex. : correspondant « hygiène ») ? | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 10 | Si oui, indiquez qui est en charge de la promotion de l’hygiène des mains (il est possible de cocher plusieurs cases si plusieurs personnes assurent cette promotion) | [ ]  Infirmiers.ères coordonnateurs.trices ou cadre coordonnateur.[ ]  Médecin coordonnateur de la structure.[ ]  Correspondant.te hygiène de l’établissement (un salarié qui a reçu une formation spécifique pour la prévention des risques infectieux).[ ]  Un.e infirmier.ière hygiéniste dédié.ée relié.ée à la structure et qui intervient à périodicité définie (équipe mobile, réseau, convention avec une EOH, …)[ ]  Directeur.trice responsable de la structure.[ ]  Parmacien.nne/Médecin hygiéniste (EMH/EOH).[ ]  Autres (ex. : responsable qualité, etc.) |  |
| 11 | Votre établissement peut-il démontrer son soutien à la promotion de l’hygiène des mains ?  | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 12 | Si oui, parmi les actions suivantes, lesquelles avez-vous mises en place ?  | [ ]  Déclaration écrite de soutien / charte d’engagement pour améliorer l’utilisation des produits hydroalcooliques. [ ]  Intégration du respect de l’hygiène des mains dans la fiche de poste des salariés ou dans le règlement intérieur. [ ]  La promotion de l’hygiène des mains est incluse dans les fonctions du médecin coordonnateur (ex. : inscrite au contrat de travail, dans la fiche de poste…)[ ]  La promotion de l’hygiène des mains est incluse dans la fiche de poste du.de la coordonnateur.trice en soins infirmiers. [ ]  L’encadrement évalue le respect des opportunités d’hygiène des mains (ex. : audit, jeux sérieux, quizz de connaissances…)[ ]  Les données de consommation des PHA sont examinées lors de réunions de direction ou de qualité, conseil de vie sociale. [ ]  Un protocole hygiène des mains ou un référentiel concernant la technique et les opportunités est disponible et consultable par le personnel. [ ]  Les familles des résidents sont régulièrement impliquées dans la promotion de l’hygiène des mains.  |  |
| 13 | Votre établissement surveille-t-il une ou plusieurs infections associées aux soins ?  | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 14 | Si oui, indiquez quelles sont les pathologies infectieuses qui font l’objet d’un suivi (cochez toutes les cases appropriées). | [ ]  Les épidémies d’IRA (COVID-19 y compris) ou de GEA.[ ]  Les bactéries résistantes aux antibiotiques.[ ]  Les infections à *C. difficile.*[ ]  Les infections urinaires. |  |
| 15 | Votre établissement utilise ses données de surveillance des infections associées aux soins pour améliorer / planifier des actions de promotion de l’hygiène des mains ?  | [ ]  Oui[ ]  Non |  |

# Chapitre 3 : Actions de formation et de promotion

Date de réalisation de l’évaluation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Participants : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Items** | **Réponses** | **Commentaires** |
| 16 | Des actions de formation et de promotion de l’hygiène des mains sont planifiées et renouvelées régulièrement ?  | [ ]  Annuellement[ ]  Tous les 2 ans[ ]  Tous les 3 ans[ ]  Moins souvent[ ]  Jamais |  |
| 17 | Votre établissement utilise-t-il des ressources et du matériel pédagogique pour la formation et la promotion de l’hygiène des mains ? | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 18 | Si oui, indiquez lesquels (cochez toutes les réponses qui s’appliquent / plusieurs réponses possibles) | [ ]  Caisson pédagogique[ ]  Film pédagogique (ex. : vidéo des étapes du geste d’HDM).[ ]  Campagne d’information pour les résidents et les familles les sensibilisant aux opportunités d’hygiène des mains de la vie courante (ex. : avant de manger, après être allé aux toilettes…)[ ]  Actions ludiques (jeux de cartes, jeux de société, jeux sérieux, quizz, photos pièces…)[ ]  E-learning (sur l’hygiène des mains et les « précautions standard »).[ ]  Unité mobile de formation (ex. : caméra qui enregistre le geste) ou autre outils de simulation (ex. : chambre des erreurs…) |  |

# Chapitre 4 : Actions pour améliorer l’utilisation / la communication d’informations au personnel

Date de réalisation de l’évaluation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Participants : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Items** | **Réponses** | **Commentaires** |
| 19 | Votre établissement a-t-il mis en place des actions de communication pour favoriser le respect des consignes d’hygiène des mains ?  | [ ]  Oui[ ]  Non |  |
| 20 | Si oui, indiquez quelles actions sont en place (cochez toutes les réponses qui s’appliquent.  | [ ]  Actions lors de la journée du 5 mai (Journée Mondiale de l’hygiène des mains). Semaine de sécurité patient.[ ]  Utilisation d’un outil de communication sur l’hygiène des mains pour les résidents et leur famille.[ ]  Utilisation d’un outil standardisé d’évaluation pour mesurer les opportunités d’hygiène des mains (ex. : Pulp’Friction).[ ]  Affichage dans la structure ou présentation en réunion d’équipes des consommations de PHA en nombre d’opportunités par journée de présence d’un résident (ex. : fiche Primo).[ ]  Mise en œuvre d’une intervention spécifique pour améliorer l’utilisation des PHA.  |  |